

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 651 la décision n° 593 du 5 juin 1952 fixant la composition du Conseil d'enquête devant lequel est déféré M. Zouain, commis principal du Cadre local des P.T.T. de la C.F.S..

n° 651 la

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
3 juin 1952

Numéro JO  
n° 7 du 01/07/1952

Date du numéro  
1 juillet 1952

### TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : M. Zouain, commis principal du Cadre local des P.T.T., est déféré devant un Conseil d'enquête composé comme suit : M. le Secrétaire général, président ; M. Morin, inspecteur-adjoint de 2e classe du Cadre général des Transmissions, membre ; M. Fabresse, inspecteur-adjoint de 3e classe du Cadre général des Transmissions, membre ; M. Durand, inspecteur principal de 5e classe du Cadre local de Police de la C.F.S., membre ; M. Soubielle, chef de bureau de classe exceptionnelle d'Administration générale outre-mer, rapporteur. Lire : M. Zouain, commis principal du Cadre local des P.T.T., est déféré devant un Conseil d'enquête composé comme suit : M. Gendrault (Pierre), administrateur 2e échelon de la France d'Outre-Mer, président. « Le reste sans changement. »